



Association
**COMITÉ DE JUMELAGE-COOPÉRATION
ARLES-SAGNÉ**
(Reconnue d'Intérêt Général)

Club des Jumelages de la Ville d'Arles

QUI SOMMES-NOUS ?

York - 1954
U.S.A

Arles est jumelée avec le village de Sagné, dans le sud de la Mauritanie et plus exactement sur le fleuve frontière avec le Sénégal, dans la région du Gorgol.

Wisbech – 1964
ANGLETERRE

Pourquoi ? Comment ? 1984/85 : un petit groupe d'agents hospitaliers désireux de s'inscrire dans l'humanitaire en Afrique s'adresse à la Mairie d'Arles qui les dirige vers le Club des Jumelages de la Ville. Ce dernier contacte alors Cités-Unies France pour trouver un partenaire. Sagné est choisi en particulier parce qu'une communauté nombreuse et active de ce village vit à Marseille.

Fulda – 1964
ALLEMAGNE

Le groupe de départ est très rapidement rejoint par une vingtaine d'Arlésiens dont le souci premier est de répondre à la demande des Sagnankais en pérennisant cette relation par un jumelage-coopération officiel, entre la ville d'Arles et le village de Sagné, sous la tutelle de Cités-Unies France.

Verviers – 1967
BELGIQUE

La caractéristique de ce jumelage-coopération est donc son origine, née du désir de deux populations et entérinée, 4 années plus tard, par les Maires et conseils municipaux des deux cités.

Vercelli – 1970
ITALIE

La signature de la Charte s'est déroulée à Arles en 1989, en présence de M. Jean-Pierre CAMOIN, Maire d'Arles et M. BÂ Mamadou Abdoul, premier Maire de l'histoire de Sagné. La Charte a été signée en retour en 1997 par Monsieur Michel VAUZELLE, Maire d'Arles et M. BÂ Heïba, Maire de Sagné.

Pskov – 1976
RUSSIE

C'est donc un long partenariat qui existe entre nos deux cités. Il se traduit par :

Jerez – 1980
ESPAGNE

1. **Des échanges humains** auxquels la pérennité de la relation donne une qualité exceptionnelle : nous nous sommes rencontrés, avons appris à nous connaître, avons vécu ensemble mariages et naissances. Beaucoup de décès aussi. Les relations anciennes sont des relations familiales réciproques. Depuis, au fil des années et des délégations de nouvelles rencontres se font et de nouveaux « jumelages de familles » riches et chaleureux.

Sagné – 1989
MAURITANIE

2. **La coopération proprement dite** se traduit de deux façons :

Kalymnos – 2004
GRECE

• **A SAGNE**, par l'accompagnement du développement du village selon ses choix et à son rythme, dans les secteurs de la culture et de l'enseignement, de la santé et de l'agro pastoral, et développement technique en général. Tout ceci en partenariat avec la Mairie de Sagné, son Comité de Jumelage, ses Ressorissants en France, évidemment dans le cadre du développement d'Etat mauritanien et avec le concours du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Nouakchott, ainsi qu'avec Cités-Unies France.

Et occasionnellement, avec des partenaires divers : Volontaires du Progrès, GRDR, Société des Eaux de Marseille, Société des Eaux d'Arles, Caritas, AGIR abcd, ... etc.



Association
**COMITÉ DE JUMELAGE-COOPÉRATION
ARLES-SAGNÉ**
(Reconnue d'Intérêt Général)

Club des Jumelages de la Ville d'Arles

- **Dans le domaine de la culture et de l'éducation** : nous avons accompagné la construction d'écoles et de bibliothèques, initié la fabrication au village de bureaux et bancs pour les classes, encouragé l'alphabétisation, travaillé avec les coopératives de femmes, aidé l'association sportive des jeunes de Sagné.

Chacun de nos voyages au village est l'occasion d'échanges scolaires et nous attribuons annuellement une dotation qui permet au Maire de Sagné, M BÂ Mamoudou, professeur, la fourniture de matériel scolaire acheté à Nouakchott, aux élèves et aux enseignants de la commune.

Nous avons aussi apporté notre contribution financière à l'achèvement de deux bâtiments qui ont permis l'ouverture du Collège de Sagné à la rentrée 2015

- **Dans le domaine de la santé** : nous avons d'abord collaboré à la construction d'un dispensaire, électrifié par panneaux solaires, équipé d'une pompe et d'un frigidaire pour les vaccins.

Dispensaire devenu vétuste, qui nous a imposé l'ouverture d'un nouveau projet « Santé » aujourd'hui achevé et inauguré en présence du Ministre de la santé et de hautes personnalités mauritaniennes, ainsi que d'une délégation d'Arlésiens, le 25 octobre 2014. Ce projet comprenait la restauration et l'équipement du dispensaire existant, la réorganisation des salles afin de créer un espace « maternité », la construction d'un logement de fonction à l'usage d'une sage-femme et d'une pharmacie, d'un lieu d'attente et d'un incinérateur. Nous avons, depuis, contribué, en 2018, à la construction de deux nouveaux bâtiments de fonction à l'usage des deux infirmiers. Dès le début de notre partenariat, nous avons financé la formation de deux matrones à Kaédi. Elles ont assuré depuis au village la quasi totalité des accouchements dans l'attente de la nomination d'une sage-femme, effective depuis le printemps 2017, à la grande satisfaction des familles sagnankaises. Les femmes de Sagné, jusque là réticentes vont enfin accoucher au centre de santé.

Nous menons aussi régulièrement des missions à Sagné composées de médecins et d'infirmiers qui sont présents, pendant quelques jours auprès du personnel soignant pour un échange réciproque d'expérience, en recevant les villageois au dispensaire et en se déplaçant dans la douzaine de villages et hameaux de la commune pour apporter les soins indispensables aux cas les plus préoccupants des populations de fond de brousse qui ne reçoivent quasiment jamais la visite de médecins.

Une fois par an, nous faisons parvenir à la Commission Santé du Jumelage Sagné-Arles qui tient la pharmacie villageoise une dotation qui permet l'achat de petit matériel de soin et de médicaments fournis par la Centrale d'Achat gouvernementale de Nouakchott. Cette apport en médicaments vient compléter les dotations d'Etat. Nous avons aussi eu, ponctuellement, à intervenir plus gravement, lors, par exemple, d'une épidémie de choléra.

- **Dans le secteur de l'agro-pastoral et de l'hydraulique**, nous avons commencé, dès 1987, par apporter les pompes nécessaires à l'irrigation de périmètres maraîchers, et avons pu en mars 2015, grâce à l'aide d'une association arlésienne, Arl'Ethique, répondre à la demande de nouvelles pompes de deux coopératives de femmes de la commune. Aujourd'hui, grâce au GRDR, nous étudions la possibilité d'améliorer la productivité des jardins de coopératives féminines par la formation et la fourniture de matériel performant.



Association
**COMITÉ DE JUMELAGE-COOPÉRATION
ARLES-SAGNÉ**
(Reconnue d'Intérêt Général)

Club des Jumelages de la Ville d'Arles

- Afin de réduire la mortalité infantile, nous avons mené, de 1997 à ce jour, un vaste programme de mise en eau potable de l'ensemble des villages de la commune en participant à un programme de creusement de forages à pompes solaires et construction de châteaux d'eau et bornes-fontaines destinées à la boisson et la cuisine. Ce programme est maintenant quasiment achevé. Reste à équiper un village et à doubler la capacité du village principal qui voit le nombre de ses habitations s'accroître considérablement avec le retour des migrants retraités au pays.

Aujourd'hui, les « robinets » commencent à apparaître dans les cours des concessions, ce qui représente un changement considérable dans la vie des familles. Reste la question de l'assainissement qui ne pourra se traiter que dans un contexte national ou au moins régional. Notons que le Groupe des Eaux de Marseille et la Société des Eaux d'Arles ont apporté leur concours aux projets hydrauliques du jumelage en faisant accompagner de nombreuses délégations arlésiennes d'ingénieurs ou techniciens de leurs sociétés.

• **A ARLES**, parce que nous ne concevons le développement que dans la réciprocité, nous avons, depuis 34 ans, multiplié les actions de sensibilisation aux questions de développement et à la différence :

- Dans les établissements scolaires de tous niveaux : nombreuses interventions dans les classes et établissements de maternelles, primaires, collèges, lycées et plus rarement, enseignement supérieur. Réalisation d'une malle pédagogique par une section spécialisée du collège Morel, remise en état de pompes par le lycée technique et général Pasquet, organisation de vente de produits réalisés par la coopérative des femmes de Sagné dans le cadre d' « Entreprendre au Lycée » à Montmajour Perdiguier, organisation d'opérations « Bol de riz », « Bougies de l'Espoir » dans les écoles primaires, de soirées « poésie – musique », du collège à l'université. Toujours dans le cadre d' « Entreprendre au Lycée », étude d'un prototype de four solaire à destination des boulangers de Sagné pour lutter contre la déforestation ; interventions régulières depuis plus de 10 ans, en partenariat avec la Médiathèque d'Arles, dans les classes de primaire et de maternelle à l'aide de la malle pédagogique « Sagné », organisation, toujours avec la Médiathèque, de l'intervention de conteurs dans les collèges et Lycées, organisation d'un repas par la section hôtellerie du Lycée Perdiguier, rencontre entre élèves du Collège Ampère il y a quelques années, et, en 2014, d'élèves du Lycée Perdiguier, et Ressortissants marseillais au Foyer Félix Pyat, délégation d'une classe de l'Institut de soins infirmiers à Sagné, collecte de fonds pour la fourniture de matériel scolaire dans les manifestations « Courir pour Sagné » ...etc.

- Dans la ville, organisation régulière d'expositions destinées à faire connaître la Mauritanie et le village de Sagné, avec le concours d'un maximum d'acteurs arlésiens : centres sociaux, ateliers d'artistes, etc... Participation à diverses manifestations regroupant plusieurs associations à but humanitaire sur les Droits de l'homme, les droits de l'enfant... Présentation ponctuelle de photos du village et de ses habitants ; présentation de photos décrivant l'avancée du projet « Eau », puis « Unité de Santé ». Projection de nos photos de Sagné aux RIP dans le cadre du festival « off » mais aussi exposition de photos réalisées au village, avec les enfants munis de sténopés, par Pascal Bois, partenariat avec le Festival des Suds, en particulier autour de Francis Bebey, aujourd'hui décédé. Organisation régulière d'expositions de travaux d'élèves sur le thème de l'Afrique en fin d'année scolaire.

Organisation d'expositions d'œuvres de peintres mauritaniens, de conférences, de soirées cinéma autour d'un auteur africain, réalisation de courts-métrages à et sur Sagné et notre jumelage... etc. A plusieurs reprises, invitation de jeunes peintres et photographes venus de Nouakchott exposer dans



Association
**COMITÉ DE JUMELAGE-COOPÉRATION
ARLES-SAGNÉ**
(Reconnue d'Intérêt Général)

Club des Jumelages de la Ville d'Arles

notre ville, animer des ateliers dans les écoles primaires et maternelles, collaborer au travail d'associations arlésiennes.

En mars 2015, en partenariat avec « Femmes en mouvement », invitation, dans le cadre de la journée des droits des femmes, de Maître Fatimata M'BAYE, Présidente de l'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme, ex-Vice-présidente de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, première femme avocate du barreau de Nouakchott.

Mais aussi première femme africaine à recevoir, en 1999 le Prix de Nuremberg, puis, en 2012 le prix « Trafficking in Persons Reports » pour sa lutte contre l'esclavage moderne et enfin, en 2014, la Légion d'Honneur à l'Ambassade de France à Nouakchott ; Me M'BAYE a aussi été en charge du rapport de l'ONU sur la situation en Centrafrique. A Arles, elle a donné une conférence en salle d'honneur de la Mairie, sur les « Violences faites aux femmes », rencontré de nombreuses associations de défense des droits des femmes, des Droits de l'Homme, des lycéens, étudiants en droit de l'Université d'Aix-Marseille, avocats du barreau de Tarascon, femmes et jeunes filles des quartiers de la ville. Elle n'a cessé de marteler ses convictions, de faire partager ses combats avec une « intelligence, un courage, des compétences et un charisme » qui, associés à « une grande simplicité et sensibilité aux personnes » ont impressionné chacun de ses interlocuteurs et créé dans notre ville un élan de solidarité que nous avons été fiers de partager. Ce fut pour notre Comité de Jumelage-Coopération un grand moment. Ce fut pour notre ville un beau cadeau.

Cela restera une grande rencontre pour celles et ceux qui ont pu partager ses paroles. L'un d'entre nous a parlé d'un « beau message de paix, de fraternité et d'espoir, que cette femme, avocate, africaine, noire, de confession musulmane est venue porter aux Arlésiens. » Notons que nous avons également invité, pendant le séjour de Me M'BAYE, le Maire de Sagné ainsi que deux ressortissants de Sagné en France : l'un juriste, l'autre engagée auprès des familles immigrées au sein du GRDR.

En novembre 2018, à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918, organisation d'une quinzaine sur le thème des « Tirailleurs sénégalais et mauritaniens ». Installation d'une exposition de photographies de Yéro DJIGO « Frères d'Harmattan », proposition de deux films : « Mémoire en marche » de Julien MASSON et « Nos patriotes » de Gabriel LE BOMIN ainsi que d'une conférence-débat ; « 100 ans plus tard, une nouvelle paix à construire ». Et enfin, dévoilement, par la Mairie d'Arles, à l'initiative de notre Jumelage, d'une stèle aux Tirailleurs sénégalais et aux hommes de Sagné qui ont combattu pour la France.

2. Nos relations avec les Ressortissants de Sagné en France : des relations étroites sont établies avec la Communauté marseillaise grâce à la proximité géographique, mais aussi avec les autres migrants sagnankais établis dans la région parisienne, dans l'Est, le Nord et la Normandie autour des industries essentiellement automobiles. Relais, lien, pont indispensable entre le village et nous. Ressortissants par lesquels nous avons beaucoup appris de la culture sagnankaise en particulier et vers lesquels nous nous tournons chaque fois que nous sommes confrontés à une difficulté. Pour eux et avec eux ont été organisées à Arles de grandes réunions festives permettant la rencontre avec la population arlésienne avec réception dans les familles et animations diverses, la dernière en date étant la « Fête des Peulhs », en mai 2014, où se sont retrouvés les acteurs arlésiens et africains de trois associations arlésiennes oeuvrant pour des villages situés de part et d'autre du fleuve Sénégal. A leur tour, les Mauritaniens nous reçoivent ponctuellement au Foyer Félix Pyat de Marseille ou chez eux, bien



Association
COMITÉ DE JUMELAGE-COOPÉRATION
ARLES-SAGNÉ
(Reconnue d'Intérêt Général)

Club des Jumelages de la Ville d'Arles

entendu, pour un repas, un mariage, une naissance... et reçoivent aussi, de temps à autre, des classes complètes de lycéens venus rencontrer ceux pour lesquels ils organisent des actions solidaires au sein de leurs établissements.

Voilà. Nous espérons que l'ensemble de ces informations vous permettra de vous faire une idée plus précise de notre Jumelage-Coopération Arles-Sagné.

Nous souhaiterions ajouter que nous avons, au mois de mai 2009, pendant le week-end de Pentecôte, célébré le 20^e anniversaire de signature de la Charte de Jumelage-Coopération dans notre ville par une semaine d'expositions et animations, comprenant la venue de peintres et cinéastes mauritaniens et qui s'est clôturée par le renouvellement solennel de l'engagement des deux cités, ceci en présence des autorités du village et de l'Association des Ressortissants de Sagné en Europe, représentée par plus d'une centaine de Sagnankais. Étaient à nos côtés également nos partenaires du GRDR, les Volontaires du Progrès, et les représentants de tous les jumelages franco-mauritaniens de Cités-Unies France, instance à laquelle nous appartenons depuis notre origine. En effet, outre les expositions et animations, nous avons organisé, dans le même temps les Assises de la Santé qui ont lancé l'ouverture du dossier « Unité de Santé » et une réunion plénière du Groupe Pays Mauritanie de Cités Unies France.

Et dans quelques mois, à l'automne 2019, ce sera le 30^e anniversaire de notre partenariat que nous célébrerons avec la présence active de nos deux populations.

Fait à Arles, le 2 mars 2019

L'équipe d'Arles-Sagné



Association
**COMITÉ DE JUMELAGE-COOPÉRATION
ARLES-SAGNÉ**
(Reconnue d'Intérêt Général)

Club des Jumelages de la Ville d'Arles

Jumelage-Coopération Arles-Sagné : Président : Jean-Luc GUILLAUMÉ 288 chemin rural dit de Godillon 13200 ARLES
Tél : 06 26 12 60 95 E-mail : jlucguillaume@gmail.com

Club des Jumelages de la Ville d'Arles – 35 Place de la République 13200 - ARLES
Tél. : 04 86 32 90 65
www.clubdesjumelages.com